



Depuis sa fondation romaine sous le nom de Ratiatum, Rezé est LA porte d'entrée du Sud-Loire !

Troisième commune de la métropole nantaise, Rezé c'est un art de vivre, une convivialité sachant mêler son passé de cité fluviale et son avenir de ville nature au cœur de l'une des agglomérations les plus dynamiques de France. Ville en plein essor et attractive avec ses PME innovantes et le deuxième plus grand MIN (Marché d'Intérêt National) de France, elle peut aussi s'appuyer sur ses 500 associations, ses 13 000 licenciés sportifs et son patrimoine naturel et architectural remarquable.

Les 42 000 habitants peuvent compter sur les 950 agents de la commune qui assurent au quotidien près de 180 missions au service de la population et du territoire. Venez relever de nouveaux défis en rejoignant la Ville de Rezé !

## Professeur de piano (f/h)

**Date de publication :** 25 juin 2021

**Type de recrutement :** titulaire exclusivement ou ouvert aux agents contractuels

**Poste à pourvoir :** 01/09/2021

**Date limite de dépôt des candidatures :** 09/07/2021

**Localisation du poste :** Ville de Rezé, Ecole de musique et de danse

**Grade(s) :** Assistant d'enseignement artistique principal 2<sup>ème</sup> classe  
Assistant d'enseignement artistique principal 1<sup>ère</sup> classe

### CONTACTS

Thibault Roy – Directeur de l'école de musique et de danse –  
02 51 70 78 22

Dominique Théraud –  
gestionnaire emplois/mobilité –  
02 40 84 43 40

### Descriptif du service

La direction culture et patrimoine contribue à l'élaboration et la mise en œuvre du projet culturel de la Ville. Elle anime, met en œuvre le projet de direction et développe la réflexion sur les nouveaux enjeux des politiques publiques de la culture.

L'école de musique et de danse, conservatoire à rayonnement communal, contribue par son travail collaboratif avec les partenaires, son implication dans les projets et les activités proposées, à la vie culturelle du territoire.

### Missions

En collaboration avec l'équipe de 27 enseignants, vous animez et mettez en œuvre le projet de l'établissement.

- Expert dans votre discipline et les esthétiques associées, vous construisez et mettez en place des cursus d'apprentissage adaptés à tous publics. Doté d'une capacité d'adaptation et d'évolution, vous êtes force de proposition pour imaginer et développer un parcours de formation et d'évaluation, diversifiant les méthodes et outils pédagogiques.
- Votre connaissance et compréhension des enjeux de l'éducation artistique et culturelle (E.A.C.) sont de véritables atouts pour proposer, piloter et évaluer les actions destinées à un public large et varié.
- Ouvert aux dispositifs d'apprentissage diversifiés, vous accompagnez les pratiques artistiques amateurs du territoire.
- Vous collaborez activement à la vie pédagogique, artistique et administrative de l'établissement. Vous êtes une personne ressource pour vos collègues.



## Profil recherché

Titulaire du diplôme d'état de professeur de piano, vous maîtrisez le cadre réglementaire de l'enseignement artistique.

Vous avez une pratique artistique reconnue dans le domaine classique à contemporain, une connaissance et une pratique du piano jazz seraient un plus.

Vous avez une connaissance et une appétence pour les sciences de l'éducation.

Vous maîtrisez la gestion de projet et disposez d'une aptitude avérée à travailler en partenariat.

Vous faites preuve de curiosité et d'ouverture d'esprit.

Votre sens du travail en équipe et du service public sont reconnus par vos pairs.

## Informations complémentaires

- Lieu de travail : école de musique et de danse 24 rue de la Balinière 44400 Rezé
- Temps de travail : non complet, 10 h hebdomadaire, correspondant à l'obligation de service. Temps de travail dédié aux activités accessoires nécessaires aux obligations de service non quantifiable. Organisation annuelle du travail en lien avec le calendrier scolaire de l'Education Nationale. Horaires de travail principalement en fin d'après-midi et soirée, mercredi et samedi. Emploi du temps pédagogique défini par la direction à chaque rentrée scolaire en fonction des nécessités de service.
- Rémunération : statutaire + régime indemnitaire + prime de service public
- Avantages : restauration municipale, participation mutuelle et prévoyance, COS

### Vous souhaitez postuler ?

Envoyez CV, lettre de motivation, dernier arrêté et dernier bulletin de salaire par mail en rappelant l'intitulé du poste à : [emploiscompetences@mairie-reze.fr](mailto:emploiscompetences@mairie-reze.fr)

Ou **postulez directement sur le site de la Ville** : [Formulaire de candidature](#)

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant.

Toutefois, à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.